

SÉCURITÉ INCENDIE : SSIAP 2

(RS 5642 Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2026)

Objectif général	Acquérir la qualification permettant d'exercer la fonction de Chef d'Équipe du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes dans les ERP et les IGH
Compétences attestées	Connaître et mettre en œuvre les outils de gestion et de management d'une équipe, Manipuler des SSI, Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail, Connaître le rôle du chef de poste central de sécurité Manager l'équipe de sécurité Réaliser des comptes rendus aux autorités hiérarchiques Appliquer des consignes de sécurité Lire et manipuler des tableaux de signalisation Effectuer des rondes complémentaires de sécurité Instruction des agents Niveau 1 et contrôle des connaissances Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations de sécurité Gérer des incidents ascenseurs Accompagner de la commission de sécurité incendie et d'accessibilité
Objectifs pédagogiques	Maîtriser le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail dans ses aspects de sécurité incendie Savoir manager l'équipe de sécurité Assurer la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie Connaître la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...) Assurer l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie Assurer l'assistance à personnes au sein des établissements où le chef d'équipe exerce Assurer la direction du poste de sécurité lors des sinistres
Durée/Horaires	77 heures soit 11 jours. 8h30/12h30 – 13h15/16h15
Contenus	▪ ROLE ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE ○ Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe ▪ MANIPULATION DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE ○ Système de détection incendie ○ Système de mise en sécurité ○ Installations fixes d'extinction automatique ▪ HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE ○ Réglementation du code du Travail ○ Commissions de sécurité et commissions d'accessibilité ▪ CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE ○ Gestion du poste central de sécurité ○ Conseil technique aux services de secours
Méthodes pédagogiques	Alternance de partie théorique et pratique, méthode participative et active

Matériels pédagogiques et techniques	Matériel informatique, écran numérique interactif, plateau technique équipé (PC Sécurité opérationnel), générateur de foyer écologique à gaz, extincteurs, solution de réalité augmentée XR Fire Trainer, système de vote QUIZZBOX.
Validation	La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire. Évaluation ponctuelle terminale, devant un jury, se composant de trois épreuves. Le candidat doit valider les trois épreuves pour obtenir le SSIAP2 (pas de validation partielle) : ▪ Une épreuve écrite : QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme ▪ Une épreuve orale : animation d'une séquence pédagogique ▪ Une épreuve pratique : exercice de gestion du PC en situation de crise. Des questions du jury compléteront l'épreuve. A l'issue le candidat rédigera une main courante. Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte aux épreuves orales et pratiques. La durée de validité de la formation et des épreuves éventuellement acquises sur les trois, est de 1 an.
Documents remis	Délivrance d'un diplôme SSIAP2. Délivrance d'un certificat de réalisation. <u>Modalités de renouvellement :</u> Les personnes titulaires du diplôme SSIAP2 doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé. Les personnes titulaires du diplôme SSIAP2 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie, durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder de nouveau à l'emploi.
Public concerné	Les personnes possédant une qualification d'Agent de Sécurité Incendie et justifiant d'un exercice de l'emploi d'au moins 1607 heures sur les 24 derniers mois dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail. Une passerelle vers le module complémentaire SSIAP2 est possible pour les sapeurs-pompiers (arrêté du 02 mai 2005 modifié). Une passerelle vers le recyclage ou la remise à niveau SSIAP2 est possible pour les titulaires du Brevet Professionnel Agent Technique de Prévention et de Sécurité, ou du Bac Professionnel spécialité sécurité-prévention, ayant exercé l'emploi de SSIAP1 pendant 1607 heures sur les 24 derniers mois. Il convient de se rapprocher du centre de formation.
Prérequis	○ Être titulaire du SSIAP1 ○ Justifier de l'exercice de l'emploi de SSIAP1 d'au moins 1607 heures sur les 24 mois précédant l'entrée en formation (attestation de l'employeur) ○ Justifier d'une aptitude médicale de moins de trois mois (modèle de certificat fourni par le centre) ○ Posséder une qualification de secourisme à jour : PSC1 de moins de 24 mois, ou PSE1 ou SST valides
Suite de parcours et débouchés	<u>Secteurs d'activités :</u> Références juridiques des réglementations d'activité : Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur

	Type d'emploi accessible : Chef d'Équipe du Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes. Une évolution vers la fonction de Chef de Service SSIAP3 est possible après un minimum de 3 ans d'exercice en tant que SSIAP2.
Effectif par session	Minimum 04 personnes – Maximum 12 personnes Le maintien de la session ne se fera que si le nombre minimum de participants est atteint. Dans le cas contraire, elle sera déplacée sur une autre période ou annulée.

Équipe pédagogique	
Éric BODET	Formateur & Responsable Pédagogique ○ SSIAP1, 2 et 3 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), ○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, ○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande ○ Habilitations Électriques
Denis DULAS Laurent LESCLAUX	Formateurs ○ SSIAP 1 et 2 (Initial, Recyclage, Remise à Niveau), ○ EPI Manipulation Extincteur et Évacuation, ○ Toutes formations "incendie" types J et U sur demande ○ Habilitations Électriques ○ Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS) ○ Maintien et Actualisation des Compétences d'Agent de Prévention et de Sécurité (MACAPS) ○ Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
<i>Pour des raisons indépendantes de notre volonté (maladie, indisponibilité etc..) de nos formateurs permanents, nous pouvons être amené à sous-traiter des heures de formations par des vacataires répondant à toutes les exigences réglementaires et respectant notre cahier des charges en matière de qualité.</i>	